

# תְּרוּמָה PARACHA TEROUUMA –

**Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente**  
**JERUSALEM Entrée : 16h49 • Sortie : 18h08 PARIS-IDF:18h01-19h09 Marseille 17h57-19h00**  
**Tel-Aviv 17h11-18h09 Miami 17h59-18h53 Palerme 17h32-18h32**

## Résumé des points principaux de notre Paracha:

Après la formation du peuple par la sortie d'Égypte, le don de la Torah et de ses lois, le Peuple Juif est appelé à faire don (térouma) de matériaux pour préparer un Sanctuaire à Hachem, de sorte qu'IL puisse résider parmi eux.

A partir de 13 matières premières, D-ieu dit à Moché : "Ils me feront un sanctuaire et je résiderai en eux". Le Michkane (Tabernacle) était un sanctuaire portatif, un centre spirituel au milieu du désert.

Au sommet du Mont Sinaï, Moché reçoit les instructions détaillées concernant la construction du Tabernacle. Celui-ci sera démonté, transporté, puis remonté à chaque étape du voyage du Peuple Juif dans le désert. Dans la partie la plus intérieure du Tabernacle, derrière un rideau tissé, se trouve l'Arche Sainte contenant les Tables de la Loi sur lesquelles sont gravés les Dix Commandements. Deux chérubins sont sculptés sur le couvercle en or pur de l'Arche. Dans la deuxième partie du Tabernacle, il y avait la Ménorah (chandelier en or à sept branches), la Table des 12 Pains qui étaient renouvelés de Chabat en Chabat, et l'autel en or sur lequel étaient brûlés les herbes parfumées (kétorète). Les murs du Tabernacle étaient composés de planches de bois de cèdre dressées verticalement, posées sur des socles en argent et reliées horizontalement par des barres transversales. Le toit était formé de 3 peaux d'animaux. Ce Tabernacle prenait place dans une cour délimitée par des rideaux filés attachés à des poteaux.

**« La porte est ouverte. Quiconque se lance dans le kirouv voit la bénédiction, ce que nous n'avions pas la chance de voir dans les générations précédentes. »**

(Le Rav Moshe Shapiro)

**« Tu feras des tapisseries de chèvres, pour une tente sur le tabernacle, ... »**

(Térouma 26,7)

Le Tabernacle était constitué de matériaux particulièrement précieux : des planches et des barres recouvertes d'or, des anneaux en or, des tentures de pourpre et d'écarlate... Et à l'intérieur y résidaient des ustensiles en or pur, de véritables richesses !

Et pourtant, le tout était recouvert de simples tapisseries de chèvres (de poils de chèvres cf Rachi), reliées par des agrafes de cuivre !

Que peut-on en apprendre ? La discrétion.

L'homme doit se comporter ainsi à l'égard des richesses dont Hachem le gratifie chaque jour. À l'extérieur, il doit toujours faire preuve de discréption et de simplicité, afin de n'éveiller aucun sentiment de jalousie chez son prochain, et faire en sorte que ses biens ne soient pas l'objet de discussion ou de convoitise. Il nous faut toujours nous souvenir que le Tabernacle était rempli de richesses à l'intérieur, mais que son apparence extérieure était particulièrement simple.

**« L'essence de la foi se trouve dans le cœur , et c'est à l'homme de déployer toutes les forces qu'il possède afin que cette foi imprègne tout son être. »**

(Rabbi Na'hman de Breslev)

**« Tu feras une menora d'or pure, (d'une seule pièce) battue sera faite la menora, son socle et sa tige, ses coupes... »** (Térouma 25,31)

Rachi commente "Sera faite la menora" : « *D'elle-même. Comme Moché éprouvait des difficultés, le Saint bénî soit-Il lui a dit : "Jette au feu le bloc de métal, et elle se fera d'elle-même !" C'est pourquoi il n'est pas écrit : "tu feras" (Midrach tan'houma).* »

Pour le Michkan, Hachem ordonne à Moché de fabriquer une Ménora à sept branches à partir d'un unique lingot d'or, en lui la décrivant. Moché ne savant comment faire, Hachem lui accorde alors la vision Céleste d'une Ménora, lui expliquant aussi comment la fabriquer, mais cela reste malgré tout ardu pour Moché (Mekhilta).

Hachem dit alors à Moché: "Tout ce que tu dois faire est de jeter le kikar d'or dans le feu. Frappe-le d'un coup de marteau, et une Ménora entièrement travaillée en sortira !"

Moché prit un Kikar d'or, le jeta dans le feu et pria : "Maître de l'Univers, l'or est dans le feu. Fais de lui ce qu'il Te plaira !" Aussitôt, la Ménora finie émergea hors du feu (Chemot Rabba 28,2).

Le Rabbi de Modzhitz (séfer Divré Israël) de dire sur le commentaire de Rachi qu'il s'applique à tous les aspects de la vie pouvant présenter des difficultés. Si malgré notre 'ichtadloute' et nos efforts, notre problème 'reste', alors « *décharge-toi de ton fardeau sur Hachem, et IL te soutiendra* » (Téhilim 55,23). Selon la guémara (Méguila 18a), ces mots du Téhilim s'appliquent à tout challenge que Hachem nous donne.

Rabbi Yaakov Abou'hatséra dit que lorsqu'une personne place sa confiance en Hachem, Hachem ne la déçoit pas. Le bita'hon ouvre les portes du ciel, il ouvre les portes de la bénédiction céleste dans tous les domaines, tant spirituels que matériels.

Sur le verset (Téhilim 32,10) « *Les malheurs des réchaïm sont nombreux, mais celui qui place sa confiance en Hachem est entouré de bonté* », le Ohr ha'Haïm (Béchala'h 14,31) note que même sans aucun mérite, celui qui place sa confiance en Hachem est enveloppé de bonté ('hessed). La confiance ne rapporte pas seulement une récompense, elle attire la grâce divine qui transcende la rigueur (divine).

Le 'Hida (Na'hal Kédoumim - sur Michlé 28,25) enseigne : « Le manque de confiance en Hachem conduit à la jalouse et aux conflits, mais la confiance apporte la sérénité et l'abondance, à la fois matérielle et spirituelle. »

Bien évidemment il ne s'agit nullement de rester les bras croisés à attendre que les choses se fassent d'elles-mêmes. Nous avons notre part à accomplir, mais si nous nous agissons du mieux de nos possibilités, et que malgré tout subsiste une difficulté, alors il nous est demandé de nous 'détacher' de cette chose et de s'en remettre entièrement à Hachem, Il s'en chargera...

(Source Adaptation Aux délices de la Torah)

**« Hachem semble distant, mais personne n'est plus proche que Lui. Une personne entre dans la synagogue et prie à voix basse, et Hachem écoute ses prières. Comme une personne qui chuchote à l'oreille de son ami, et son ami l'écoute. »**

(guémara Yérouchalmi - Béra'hot 9,1)

**« Tu feras deux chérubins d'or pur, (d'une seule pièce) battue tu les feras depuis les deux extrémités du propitiatoire (haKaporet). »**

(Térouma 25,18)

De tout les objets du michkan, Hachem ordonne que le Aron (l'Arche où seront placées les Tables de la Loi) soit construit en premier. Son couvercle (le Kaporet) est surmonté de deux chérubins (Kérouvim).

Bien qu'il soit interdit de faire aucune statue, les chérubins constituaient une exception car ils furent fondus sur un ordre spécifique d'Hachem.

Le visage des Kérouvim était semblable à celui de deux enfants, un garçon et une fille.

L'Éternel annonce à Moché : « Ma Chéh'ina résidera entre les chérubins. Lorsque Je te parlerai, c'est de là qu'émanera Ma voix. »

Pourquoi Hachem choisit- IL précisément le visage d'enfant pour parler aux Bnéis Israël ?

Les chérubins étaient placés sur l'arche pour nous enseigner que celui qui veut apprendre la Torah doit ressembler à un enfant sur deux points.

D'une part, il doit prendre sur lui le "joug de la Torah" comme un enfant qui ne connaît rien et qui débute son apprentissage (combien même quelqu'un aurait-il des connaissances, il doit toujours considérer qu'il ne sait rien au vu de l'immensité de la Torah).

D'autre part, il doit se purifier, tel un enfant qui est pur de la tête aux pieds et dont les pensées ne sont entachées d'aucun aspect malsain.

Le Baal Hatourim rapporte à propos de notre verset, celui des prophètes (Ochéa 11,1) « *Israël est un adolescent, et Je l'aime* » : Le Klal Israel est un adolescent, c'est pour cette raison que ses fautes et ses péchés lui sont pardonnés, car il est toujours en phase d'éducation, il comprend ses erreurs et les regrette.

**« un mézaké arabim (celui qui rapproche autrui d'Hachem) a toujours son libre arbitre. S'il veut fauter, il peut le faire, mais Hachem lui envoie l'aide du Ciel pour que la faute ne le tente pas, et pour qu'il ne se trompe pas dans ses paroles et ses affirmations. »**

(Le Yaavetz)

**« Ils feront pour Moi un Sanctuaire et Je résiderai en leur sein »**  
(Térouma 25,8)

Le Bet HaLevi (Oznayim L'Torah) demande pourquoi la Paracha Terouma, qui traite du Michkan (lieu de 'résidence' de la Chéh'ina) et de ses ustensiles, est-elle juxtaposée à la Paracha Michpatim, qui contient le code de la Torah en matière de droit civil (lois du vol, des dommages corporels ou financiers, les règles régissant les tribunaux, etc.) ?

Il explique que la Torah juxtapose ces parachots pour enseigner qu'avant de pouvoir faire un don à une cause aussi sacrée que le Michkan, il faut d'abord s'assurer que l'argent est « glat cacher », de l'argent honnête.

Rabbi Méir de Premichlan fut un jour abordé par deux partenaires commerciaux qui lui demandèrent une bénédiction.

Il leur dit : « Souvenez-vous toujours des lettres "aleph, beit, guimel et dalet".

"Aleph" signifie "émouna". Si toutes vos transactions sont faites avec confiance, vous mériterez le "beit", qui signifie bénédiction.

En revanche, si vous n'êtes pas honnête, vous obtiendrez le "guimel", qui signifie "guézel", le vol. Si vous n'êtes pas dignes de confiance, vous vous accuserez mutuellement de vol et le partenariat s'effondrera, ce qui entraînera le "dalet", qui signifie "dalout", la pauvreté. »

Rabbi Tan'houma bar Abbar (midrach Chémot rabba 51,1) dit : « Un homme qui a confiance en Hachem recevra de nombreuses bénédictions, mais celui qui s'empresse de devenir riche ne restera pas impuni. » Le midrach affirme qu'un homme digne de confiance, qui fait ses affaires honnêtement, apporte des bénédictions à ce monde, à la fois en termes de spiritualité et en termes de matérialité.

Le 'Hida demande : Nos Sages parlent en bien de celui qui donne la tsédaka et disent qu'il reçoit une grande récompense. Cependant, le fait demeure que nous voyons beaucoup de gens qui donnent beaucoup à la tsédaka mais ne méritent pas ces bénédictions. Parfois, ils vivent une tragédie ou perdent tout leur argent. Qu'est-il arrivé à leur récompense?

Une réponse est que l'on ne peut voir la bénédiction dans son argent que si il est obtenu honnêtement et de manière juste. Si une partie de sa richesse a été obtenue par ruse ou vol, Hachem ne veut pas de sa tsédaka et elle ne sera pas une source de bénédiction. Au contraire, elle mènera à la pauvreté.

(Source Adaptation Compilation de commentaires Rabbanim N°543 Claude Eliahou Benichou & Aux délices de la Torah)

**« La réussite de l'homme n'est pas liée à son intelligence ni à son mérite, mais il doit se souvenir au contraire "qu'Hachem est mon miracle", et ce, en permanence. »**  
(Rabbi Elimelech Biderman)

### **Halah'a 'Time' : Questions/ Réponses**

**Q : Quelle est la mesure du "grand pas" interdit pendant Chabat ?**

**R :** Il est interdit de faire de grands pas pendant Chabat. La mesure d'un "grand pas" correspond à une distance supérieure à 48 cm entre chaque pied. D'après ce qui précède, on ne doit pas monter deux marches à la fois [Yalkout Yossef, Chabbat tome 2, p. 3].

**Q : Est-il permis Chabat de porter à son poignet une montre qui se remonte par le mouvement de la main ?**

**R :** Il est permis de porter une montre qui se remonte automatiquement par le mouvement de la main tant que la montre fonctionne, mais si la montre s'est arrêtée de fonctionner, il ne faut pas la porter [Yalkout Yossef, Chabbat tome 2, p. 1018].

**Q : Un enfant né prématulement et qui a été placé en couveuse : le jour de sa Bar Mitsva tombe-t-il le jour de sa naissance ou le jour de sa sortie de la couveuse ?**

**R :** En ce qui concerne la pose des Téfilines, on doit compter à partir du jour de sa naissance. Cependant, pour compléter un Minyan ou pour acquitter la communauté de ses obligations, il convient d'être rigoureux et de compter à partir du jour de sa sortie de la couveuse [Yalkout Yossef, Chabbat tome 2, p. 610].

(traduction Ouriel David ben Rabbi H'aïm, issu de « A'h Tov Vah'essed » halah'a yomit 5786)

**« Par le biais de la bonté, en se tournant vers la bonté, en se jugeant favorablement et en trouvant en soi toute trace de bonté qui subsiste, on peut trouver Hachem en permanence, et on "ne chancellera pas, pour toujours"**  
**(Téhilim 125,1). »**

(Rabbi Nathan de Breslev - Likouté Halakhot - Hachkamat Haboker 1:5)

### **La Torah Sauve, la Torah Protège**

A l'époque du Maharsha (grand et célèbre commentateur de la Guemara), mourut un homme considéré comme un grand fauteur. Lors de son enterrement, un jeune se mis à se moquer du défunt, ridiculisant sa mémoire et faisant rire autour de lui. Selon lui cet homme était méprisable, et ses plaisanteries avaient pour but d'exprimer l'abomination et le mépris qu'il ressentait envers lui. La nuit suivante, le défunt lui apparut en rêve, et le convoqua à un Din Torah devant le tribunal céleste pour lui avoir fait honte publiquement.

Au début, le jeune pensait qu'il ne s'agissait que d'un rêve sans importance, mais le rêve se répeta chaque nuit et il commença à avoir très peur. Tant et si bien qu'il en tomba malade au point où sa famille craignit pour sa vie. Ses parents allèrent voir le Maharsha qui leur dit :

« Amenez-le dormir chez moi cette nuit. Dès qu'il fera ce rêve, qu'il m'appelle, et moi je parlerai avec le défunt. »

Ainsi, au milieu de la nuit, le jeune se réveilla en criant. Le Maharsha se précipita dans sa chambre et s'adressa au défunt :

- « Que veux-tu de ce jeune homme ? »

- « Il m'a fait honte publiquement. Je veux le convoquer à un Din Torah dans le Ciel » répondit le défunt.

La scène était terrifiante, mais le Maharsha ne fut pas impressionné.

- « Ne méritais-tu pas cela ? Tu as été toute ta vie un grand pécheur. »

- « Certes, j'ai beaucoup fauté. Mais un jour, je marchais sur un pont et j'ai vu un Juif, un Talmid 'Hakham, en train de se noyer dans le fleuve. J'ai sauté dans l'eau, je me suis mis en danger et je l'ai sauvé. Puis nous sommes devenus proches, et je lui payais chaque mois un salaire pour qu'il puisse étudier la Torah. Nous avions fait un partenariat de type 'Issakhar-Zevouloun'.

En arrivant dans le monde futur, on m'accueillit comme un grand Rav. On ne m'a rien rappelé de mes nombreuses fautes, car celui qui sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé un monde entier. De plus, puisque j'ai soutenu la Torah, j'ai été considéré comme un homme lié à la Torah. Lorsque ce jeune m'a méprisé, c'est comme s'il avait méprisé un Rav, un Talmid 'Hakham. C'est pour cela que je l'appelle en jugement » répondit le disparu.

- « Écoute-moi bien » lui dit le Maharsha, « tu es arrivé dans le monde futur avec une lourde charge de fautes, et elles ne se sont pas effacées. Simplement, tes grandes mitsvot ont créé une barrière entre toi et les accusateurs. Maintenant, ces accusateurs cherchent à te faire tomber dans un piège. Ils veulent prouver que tu n'accordes aucune valeur à la Torah et que tu es prêt à porter atteinte à un jeune qui l'étudie. Si tu poursuis ta démarche et que cela entraîne son accusation, toute ta protection due au respect et au soutien de la Torah disparaîtra. Et alors, on pourra te juger de nouveau sur toutes tes fautes. Je te conseille donc de ne pas être insensé.

Pardonne-lui, tu conserveras ainsi la protection qui te préserve des punitions que tu méritais. » Le jeune cessa d'être visité chaque nuit, et il fit lui-même téchouva pour la lourde erreur qu'il avait commise.

(Source Adaptation ortorah fr)

## CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !

### DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :

( שבת היא מלזעוק ורפואה קרובה לבא "C'est Chabat, on ne peut pas crier; la guérison est proche", L'enfant Aharon ben Esther, Stéphane Itsh'ak ben Rivka, Itsh'ak Rafael ben Martine Nouna, David ben Adeline, Mordéh'aï ben H'aya Sarah, Janneot Yaakov ben Gracia, Meyer Ben H'anna, Rav Gabriel Haïm Beckouche ben Mercedes Sarah, Jonathan ben esther, David Aaron ben Sarah, Yonathan H'aïm Yaakov ben Dévorah, Yossef Itsh'ak ben Eliane Esther Sarah, Moché ben Simh'a, Méir ben Tikva, Benoit Yossef ben Esther, Nissim ben Fanny, Tséma'h ben Sarah, Gérard Yéhochoua ben Éma, Arel ben H'anna, David Salmone ben Rah'el, Moché ben Ida Assous, Yéhouda ben Méchounai véYossef, H'aïm Menah'em ben H'anna, Avraham ben Yaakov Funaro, H'aïm ben Éla, Itsrak ben Chamouh'a, Guilam ben Karine Koh'ava, David ben Brigitte, Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Baruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Dévorah, Nir Goutman ben Myriam, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, inon Chalom ben Sarah, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'hai ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méital, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Samy Azar ben Éma Laïla, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Mario ben Maria, H'édva bat Agnès, Koh'ava bat H'aminké, Karine bat Esther, Laurence Dvorah bat Rina, Haguit Rivka bat Renée Cécilia, Aline Émilie bat Giselle Esther, Sarah Rosine bat Margoucha, Ella Myriam bat Naomie Simha, Malkele (Malka) ben Esther, Rouhama bat Élise Louise, Lara Dalya Margot

Méssaouda bat Gina Zara Diane, Josiane Léa bat Fortuné Méssaouda, Sarah Mazal-Tov bat Ruth Haya, Mazal Tov bat Rah'el, Shirel Fleurette bat Nathalie Sarah, Batia H'aya bat Kalima, Annie Rose bat Colette Fanny, Noa Léa bat Lara Dalya Margot Méssaouda, Esther bat Guénouna, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Liza bat Sarah Fortunée, Julie Yéhoudit bat Sarah, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, Esther bat H'anna, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha, Sarah Fortunatée bat H'aya, Khemaissa Bat Reine, Talya bat Yael, l'enfant Noya Haya bat Maayane Myriam Morgan, et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **ונא !**

**Pour la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : ונא !**

**Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de:** Alain H'aîm Ben Eliane Fortunée (25 Chevat 5785), Gisèle Esther Touitou bat Joséphine Freh'a (2 Adar 5785), Lucien Nessim ben Georgette (7 Adar 5785), Itsh'ak ben Margalit (16 Adar 5785), Julien Yossef ben Myriam (16 Adar 5785), H'anna bat Zvia (18 Adar 5785), Yossef ben Esther (22 Adar 5785), Moché ben Simh'a (4 Tamouz 5785), Méir Chimône ben Avigâïl (12 Tamouz 5785), Liliane Esther Bat Irène Tayta (15 Tamouz 5785), Rav Dan Yehouda ben Eliyahou (5 Av 5785), Agnès bat Zéltana (21 Elloul 5785), Perla bat Rika (26 Tichri), Rosa bat Messouka (11 Tevet 5786), David H'aî ben Rivka (12 Tevet 5786), Mimoun Edmond ben Yaakov véMarie (2 Chevat 5786) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **ונא !**